



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Déposé / Reçu le

15 DEC. 2023

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles



23165748

ile,

N° d'entreprise : **0446 479 023**

Nom

(en entier) : **TWINS**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Av. L. Mommaerts, 22 à 1140 Evere**

Objet de l'acte : Nomination d'un administrateur

Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 01 septembre 2023.

En date du 01 septembre 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a acté, à l'unanimité, la nomination d'un administrateur : Monsieur Denis RUELLE, né le 20/03/1986 et ce avec effet au 1^{er} septembre 2023.

L'assemblée donne procuration à l'ASBL UCM Guichet d'entreprises, numéro d'entreprise 0480.411.504 dont le siège social est situé à 5100 Namur (Wierde), Chaussée de Marche, 637, ainsi qu'à toute personne travaillant pour l'ASBL UCM Guichet d'entreprises afin d'accomplir les actes nécessaires à la publication dans les Annexes du Moniteur belge de la (des) décision(s) ci-annexée (s), en ce compris procéder à la signature des formulaires de publication.

Aline JOSIS
Mandataire

Déposé en même temps : PV d'AG signé et procuration

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 27/12/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).